Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 035-213500762-20261110-1592026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : 3 novembre 2026 Nombre de Conseillers en exercice : **27**

L'An deux mil vingt-six, le 9 novembre à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de CHAVAGNE, légalement convoqué, conformément à l'article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Thierry RENOUX, Maire.

Présents : Thierry RENOUX, Michèle BACHELOT, Bruno TAKORIAN, Hélène AMOURIAUX-PICARD (à partir de la question n°5), Carole LEGENDRE, Nicolas LE BERDER, Valérie EUN, Danièle ESNAULT, Corinne FOUCAULT, Joël LEGENDRE, Pascale LE MASSON, Céline BESNARD, Mickael GIRARD, Mathieu WIDLOECHER, François-Marie MONTGERMONT, Jonathan DJAOUI, Dienaba FONDO, Soazic DANET, Donatien WATREMEZ, Kevin DUVAL, Antoine RONDIN

Excusés : Alexis CARRIC, Pierre CHAPON, Sonia TEXIER, Marie GALVEZ, Fabien ORINEL, Anna RUIZ

Secrétaire de séance : Danièle ESNAULT

Procurations : Alexis CARRIC à Michèle BACHELOT, Pierre CHAPON à Danièle ESNAULT, Sonia TEXIER à Hélène AMOURIAUX-PICARD, Marie GALVEZ à Mathieu WIDLOECHER, Fabien ORINEL à Donatien WATREMEZ, Anna RUIZ à Dienaba FONDO

159/2026 – DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 NOVEMBRE 2026 BUDGET COMMUNAL 2026 – ACQUISITION D'UN RESTAURANT SCOLAIRE EN VEFA – SUBVENTION DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL - DSIL – PLAN DE FINANCEMENT DE L'OPERATION - PRESENTATION

Madame Michèle BACHELOT, adjointe aux finances et aux ressources humaines expose :
La Commune de Chavagne par délibération de 2025, a approuvé l'acquisition en VEFA d'un restaurant satellite auprès d'Archipel Habitat. Par arrêté du 25 juin 2026 de monsieur le préfet d'Ille et Vilaine, une subvention de 90 000 € a été attribuée à la commune de Chavagne, sur les crédits du programme 119, action 1 du budget du ministère de l'aménagement du territoire et de la décentralisation. Afin de permettre le versement d'un premier acompte de cette subvention, le conseil municipal est invité à valider le plan de financement actualisé de l'opération d'acquisition en VEFA d'un restaurant municipal par la commune de Chavagne intégrant cette subvention attribuée par la Préfecture.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l' unanimité des membres présents :

- **VALIDE le plan de financement actualisé de l'opération d'acquisition en VEFA d'un restaurant municipal par la commune de Chavagne intégrant la subvention de 90 000 € attribuée par la Préfecture.**

Pour extrait conforme
Certifié exécutoire
A Chavagne, le 10 novembre 2026

Le Maire,
Thierry RENOUX

MAIRIE DE CHAVAGNE (Ille-et-Vilaine) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La secrétaire de séance,
Danièle ESNAULT